

**Projet MINE ARNAUD**

**Sept-Îles 15 septembre 2013.**

**Mario Dufour**

## **BAIE DE SEPT-ÎLES, NOTRE PAYSAGE IDENTITAIRE : UNE DEMEURE INVIOLENT**

**Arrivé à Sept-Îles en 1961, Mario Dufour exerce la profession de technicien en architecture depuis 40 ans dans les domaines institutionnel, commercial et industriel.**

**L'objet de mon mémoire est de vous faire part de mes craintes face au projet de mine à ciel ouvert dans la baie de Sept-Îles, qui selon moi aura des impacts majeurs à plusieurs niveaux, et plus particulièrement celui du paysage identitaire. J'ai pris connaissance des documents disponibles mis à notre disposition ainsi que des questions posées au promoteur durant l'atelier sur le paysage.**

**La baie et son paysage comportent une valeur identitaire qui nous désigne notre demeure. Constituant un point d'ancrage pour notre collectivité, pour notre fierté, ce paysage nous rassemble, nous offre un sentiment de valorisation de notre identité; un monde vivant et animé !**

**Sur le plan géographique, la baie nous offre une bande riveraine linéaire composée de sept îles, de Pointe-Noire, de la plaine Checley, de terrasses bosselées, des versants doux, du plateau de la Sainte-Marguerite ainsi que d'un plan d'eau, avec ses couchers de soleil splendides et apaisants qui illuminent notre demeure, nous offrant ainsi un panorama spectaculaire, et ce depuis tous les points de vues, où qu'ils soient situés.**

**Le développement urbain récréatif et contemplatif a été façonné par ce lieu exceptionnel composé de multiples variétés de paysages. Avec ses activités diverses, ce développement relie tous les citoyens que nous sommes : parcs, espaces verts, événements, activités de loisirs, fêtes. La baie offre au croisiéristes un caractère nordique encore en partie intacte. Le Parc du Vieux-Quai constitue le pôle le plus fréquenté des parcs urbains. L'été, la frange littorale offre une magnifique vue, notamment avec ses couchers de soleil.**

**Les versant doux de la baie et du plateau de la Sainte-Marguerite constituent un sujet privilégié des photographes professionnels et amateurs qui, depuis les Jardins de l'Anse, captent ce fond de scène théâtral pour leurs photos de noces. La halte touristique pour les roulettes et autres véhicules récréatifs motorisés, située à proximité, offre un point de vue magnifique sur ce même ensemble paysager.**

La baie des Sept-Îles fait partie d'un réseau international de sites reconnus pour leur richesse aviaire exceptionnelle (Zone importante de conservation des oiseaux). Les marais salés et les vasières forment un monde riche en vies de toute sorte (faune et flore marines et terrestres).

Avec le Projet de la mine Arnaud, le patrimoine paysager de la baie de Sept-Îles sera morcelé, altéré de façon considérable par toutes les infrastructures qui s'ajouteront (digues, aires d'accumulation de mort-terrain, barrage, fosse de 3.5 km de longueur, butte-écran de 4 km, lignes de transports d'Hydro-Québec), modifiant ainsi la quasi-totalité des versants doux de la baie, eux-mêmes visibles depuis tous les points de vues.

Il me paraît essentiel de préserver notre demeure, et devient de plus en plus urgent de codifier le patrimoine paysager de la baie de Sept-Îles, en coordination avec le développement économique, pour mieux protéger ce territoire.

Mine Arnaud est inacceptable et constitue une atteinte à notre souveraineté identitaire. La Baie de Sept-Îles est notre demeure inviolable. Elle appartient aux Sept-Îliens et aux Innus : c'est à nous de décider, ensemble.



Mario Dufour.

15-09-13

P.J. : cartes, photos et simulations de la fosse avec la butte-écran 5 ans et 23 ans (scène hivernale) démontrant l'impact qu'aura la mine Arnaud sur le patrimoine paysager de la baie de Sept-Îles.

FIN DU DOCUMENT.